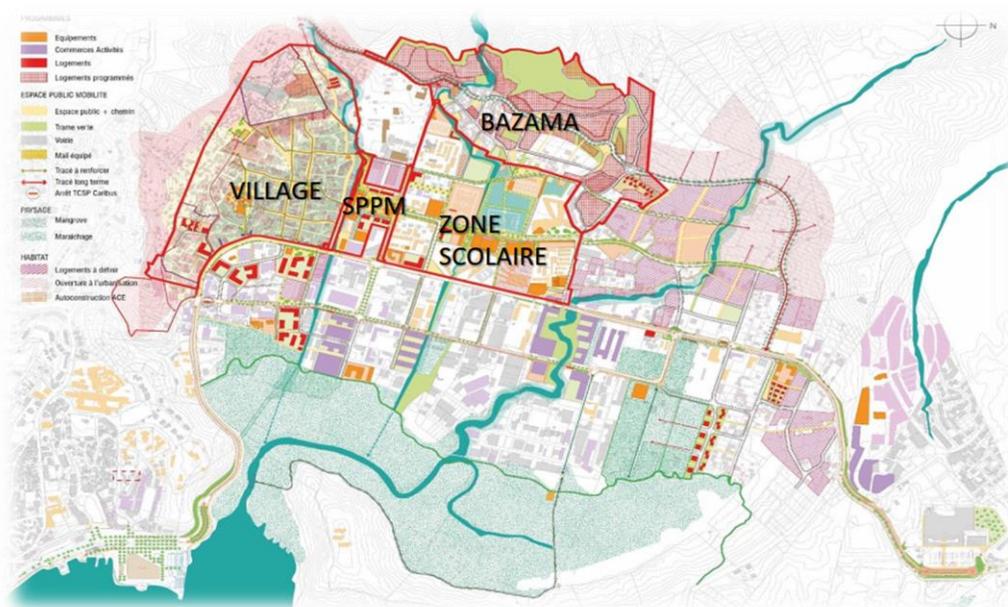


APPEL À PROJETS 2022-2023



CITÉ ÉDUCATIVE DE KAWENI



Cet appel à projets concerne toute demande de subvention pour l'année scolaire 2022 - 2023, au titre de la **Cité éducative**.

Toute demande de subvention entrant dans ce cadre se fera obligatoirement **sous format dématérialisé** et devra être déposée **au plus tard** :

Le 31 mai à minuit,
À l'adresse mail suivante :
citeeducativedekaweni@mamoudzou.yt

La cité éducative de Kawéni

Pour un territoire apprenant

La labellisation « Cité Éducative » de Kawéni est un levier pour renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour des enfants, des jeunes et de leur famille. Elle doit permettre de valoriser et de conforter les expérimentations engagées à Kawéni, de favoriser une approche éducative globale en développant la continuité éducative dans les activités péri- et extrascolaires en cohérence avec les familles.

L'accompagnement des services municipaux par les services de l'Etat permet de déployer des projets structurants et d'aider la montée en compétences des acteurs du territoire, au service des enfants.

Ce programme fait partie du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, issu du rapport sur les banlieues remis par Jean-Louis Borloo le 26 avril 2018, et inspiré des initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'Etat et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes.

Les enjeux relatifs à la Cité Éducative de Kawéni sont de quatre ordres :

- **Un enjeu de pilotage et de coordination** : créer une synergie de travail et une logique de réseau entre les habitants du quartier, les acteurs institutionnels, associatifs et les établissements scolaires pour rattraper les immenses besoins du territoire ;
- **Un enjeu autour de la place de l'école dans le quartier** : créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires ;
- **Un enjeu de continuité éducative** : permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte ;
- **Un enjeu d'ouverture au monde** : accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire.

Qu'est-ce que c'est la cité éducative ?

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes, **de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.**

Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'Etat, des collectivités, associations, habitants.

L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir **accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.**

L'équipe de pilotage de la cité éducative de Kawéni

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative de Kawéni, composée du **Rectorat de l'Académie de Mayotte, de la Préfecture de Mayotte et de la Ville de Mamoudzou**, lance un appel à projets pour l'année 2022/2023 et dans la perspective d'un démarrage des projets qui seront retenus, **dès juillet 2022 ou à la rentrée scolaire du mois de septembre 2022.**

L'écosystème de la cité éducative de Kawéni (pour information)

La cité éducative de Kawéni comporte :

- **Onze établissements scolaires**, accueillant près de 9 000 élèves : Deux écoles maternelles (REP et REP+), cinq écoles élémentaires (1 REP et 4 REP+), deux collèges (REP et REP+) et deux lycées.
- **Plus de cinquante associations** agissant à Kawéni sur l'accompagnement à la scolarité, la promotion du sport, la culture, la culture traditionnelle, l'insertion professionnelle, la citoyenneté, la santé auprès des jeunes...
- **Des dispositifs de la politique de la ville** comme le Nouveau Programme de Rénovation Urbain de Kawéni (NPRU de Kawéni), le Programme de Réussite Educative (PRE), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD), Conseil local de Santé (CLS), Ecole ouverte, Colos apprenantes, en articulation avec la cité éducative.

Axes stratégiques du programme de la cité éducative

1. Conforter le rôle de l'école

Créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires

<p>Améliorer le bien-être des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> -Améliorer les conditions d'accueil et les conditions d'exercice des enseignants -Consolider les actions d'aides à la scolarité en classe et plus particulièrement dans le quartier -Créer des espaces numériques à l'école 	<p>Encourager l'ambition scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la réussite des jeunes en partageant des parcours de jeunes inspirants, en mettant à l'honneur le passage de cycle des jeunes - Développer les défis scolaires 	<p>Développer des modes de gardes occasionnels adaptés au besoin du territoire</p>	<p>Améliorer dès le jeune âge la prise en charge sanitaire notamment, par des actions de sensibilisation à la santé</p>
---	--	---	--

2. Promouvoir la continuité éducative

Permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte

<p>Favoriser la socialisation précoce des enfants</p>	<p>Encourager la coopération avec les parents</p>	<p>Favoriser la persévérance scolaire, en accompagnant les parents sur leur fonction au sein de la famille; en valorisant la fonction des parents et en renforçant le lien parent/enfant</p>	<p>Promouvoir l'éducation artistique et culturelle</p>	<p>Développer la pratique sportive dans le quartier</p>	<p>Diffuser la culture scientifique et technique</p>	<p>Promouvoir l'éducation citoyenne avec l'accès au numérique</p>	<p>Développer l'accompagnement personnalisé des jeunes : -cordées de la réussite, - stage de 3ème, -tutorat.</p>
--	--	---	---	--	---	--	---

3. Ouvrir le champ des possibles

Accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire

<p>Faire découvrir les filières de formation et les métiers aux jeunes afin de mieux les accompagner dans leur orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bénéficier de forum des métiers thématiques tout au long de l'année -Faciliter le lien dans le cadre de recherche de stage (mon stage de 3^{ème}, stage professionnel) et/ou parrainage 	<p>Mettre en place un dispositif de lutte contre l'illettrisme spécifiquement pour les jeunes</p>	<p>Aider à l'insertion des jeunes sans qualification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle : Créer un réseau d'entreprises pour l'accueil de stagiaires ou d'apprentis - Promouvoir et Mise en place des dispositifs tels que le service civique - Faciliter l'accès au formation de BAFA citoyen -Développer des partenariats, mentorat ou tutorat avec des entreprises 	<p>Promouvoir la mobilité des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les jeunes pour leur permettre de réussir leur parcours universitaire ; - -Préparer les étudiants au départ pour leur permettre de réussir leur parcours universitaire : coaching, parrainage d'étudiants etc. -Promouvoir le service civique européen
---	--	---	---

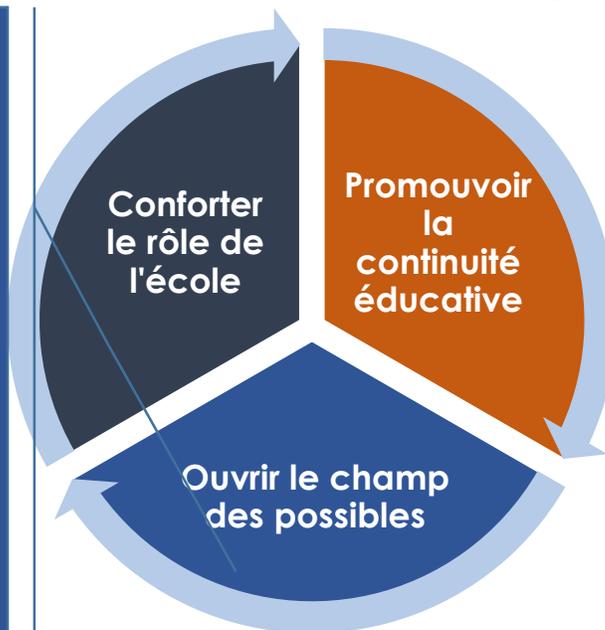
Priorités de la cité éducative pour l'année scolaire

Ces priorités rentrent dans le cadre du programme de la Cité éducative qui reste en vigueur. Il s'agit ici de partager une vision recentrée sur quelques axes prioritaires, en lien avec les trois grands objectifs nationaux du dispositif.

Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, tout particulièrement,

- Les jeunes en décrochage scolaire
- Les jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, ne suivant ni études, ni formation (dénommés NEET) et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée)
- Les jeunes préparant leurs études post-Baccalauréat : des projets proposant un meilleur accompagnement des jeunes à la poursuite de leurs études post-Bac (cursus universitaire, BTS, BP, apprentissages etc.) sur le territoire mahorais ou ailleurs, accompagnement à la mobilité des jeunes)

Un lien particulier avec le monde de l'entreprise, notamment implanté à Kawéni, sera apprécié.



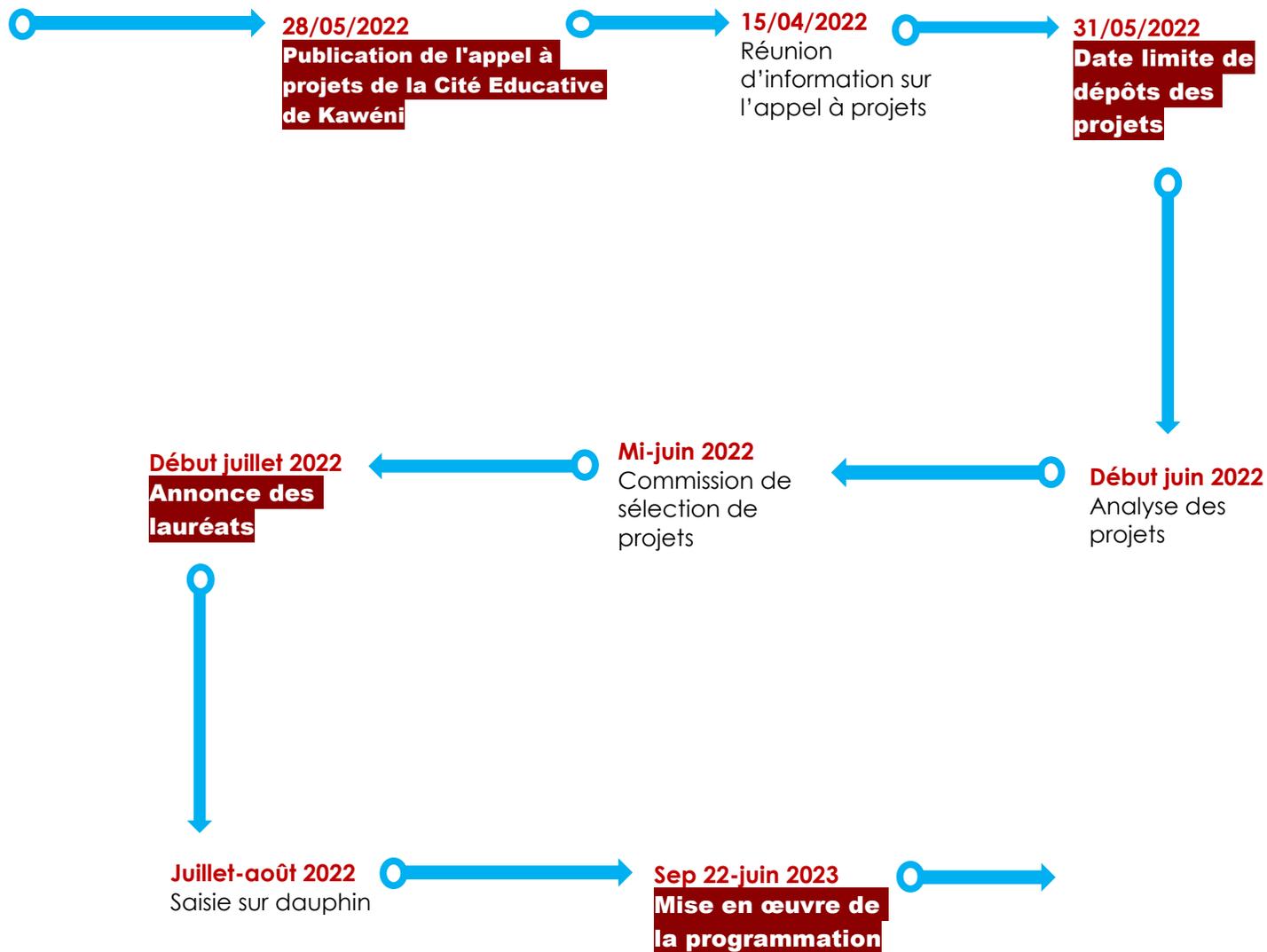
Développer les actions autour de la petite enfance.

Critères d'éligibilité et de sélection des projets

Public visé (bénéficiaires)	L'action proposée doit avoir comme bénéficiaires les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire
Territoire	Kawéni
A qui est destiné cet appel à projets	<p>Cet appel à projets s'adresse aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations loi 1901 ; - Établissements publics ; - Organismes à but non-lucratif ; - Établissements scolaires implantés à Kawéni, de la maternelle à la terminale, publics ou privés.
Axes du programme de la cité éducative	<p>Le projet doit contribuer à structurer la communauté éducative locale et s'inscrire dans l'un des trois axes de la Cité Éducative de Kawéni :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conforter le rôle de l'école 2. Promouvoir la continuité pédagogique 3. Ouvrir le champ des possibles <p>Les conditions suivantes doivent être respectées faute de quoi, le projet sera rejeté.</p> <p>Le projet proposé doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En adéquation avec l'un des trois axes de la cité éducative de Kawéni. <i>Une attention, particulière sera portée aux projets relatifs à l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, et à la petite enfance (priorités 2022-2023)</i> - Co-financé : la Cité Éducative de Kawéni demande un minimum de 20% de co-financement - Multipartite : le projet proposé doit permettre la mobilisation de l'alliance éducative de Kawéni (parents, établissements scolaires, services de l'État, des collectivités dont de la Ville, associations de quartier, associations villageoises, habitants de Kawéni etc.). Un lien particulier avec les établissements scolaires implantés de Kawéni sera apprécié.
Procédure de dépôts de la demande de subvention	<p>Toutes les demandes de subvention doivent être adressées de façon numérique à l'adresse courriel suivante : citeeducativedekaweni@mamoudzou.yt</p> <p>Les dossiers remis doivent comporter la pièce suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cerfa type « cité éducative de Kawéni » ; <p>Les candidats peuvent être accompagnés par l'équipe opérationnelle de la cité éducative : cheffe de projet et la chargée de mission pour la constitution du dossier de candidature de l'appel à projets.</p>

<p>Evaluation bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Les porteurs de projet ayant bénéficié de subventions de la cité éducative de Kawéni 2021-2022 doivent accompagner leurs demandes de subventions d'un bilan intermédiaire ou final</u> - (<u>Attention!</u> Délai de saisie du bilan 2021 sur DAUPHIN : le 30 juin 2022 https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/)
<p>Calendrier</p>	<p>La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au « 31 mai 2022 à minuit. Passé ce délai aucun dossier ne sera instruit.</p>
<p>Critères de sélection des projets</p>	<p>La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de l'alliance éducative de Kawéni ; - La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants ; - La recherche de cofinancements. <u>La cité éducative de Kawéni demande un minimum de 20 % de co-financement ;</u> - La qualité des relations partenariales induites par et pour le projet. La Cité Éducative de Kawéni encourage les projets multipartites. - L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet ; - Des méthodes innovantes de mobilisations du public ; - La faisabilité technique et financière du projet ; - La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du contenu. <p>La commission se réunira pour instruire collectivement les projets et rendre son avis. Rappel : une attention particulière sera portée aux projets répondant aux priorités 2022-2023.</p> <p>Les candidats dont les projets seront retenus, devront saisir leurs actions sur la plateforme dauphin dès juillet 2022 (ils seront contactés à cet effet). Ils pourront être accompagnés dans la procédure de saisie, par la Cité Éducative de Kawéni.</p>

Calendrier de l'appel à projets



Pour tous renseignements complémentaires

- **Mme. Djazilah MADI CHARIF**, Cheffe de projet « Cité éducative, Caisse des écoles de Mamoudzou, pour le co-pilote communal
✉ d.madicharif@mamoudzou.yt
☎ 06.39.25.26.24
- **Mme. Cyrielle RANDRIANARIVONY**, Chargée de mission « Coordination de la Cité éducative de Kawéni », Académie de Mayotte, pour le co-pilote Education Nationale
✉ cyrielle.randrianarivony@ac-mayotte.fr
☎ 06.39.23.81.37
Bureau situé au collège de Kawéni 1

Pour plus d'informations sur la cité éducative de Kawéni :

<https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-mamoudzou>